



Département des LANDES

Arrondissement de DAX

Envoyé en préfecture le 02/11/2022

Reçu en préfecture le 02/11/2022

Affiché/Publié le 02/11/2022

ID : 040-214306300-20221027-2022023-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers  
en exercice : 15**

**Nombre de conseillers  
présents : 13**

**Nombre de conseillers  
votants : 13**

**Date de la convocation :  
21/10/2022**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le vingt-sept du mois d'octobre à dix-neuf heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune de SORDE L'ABBAYE,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du conseil, sous la présidence de  
Mme LABORDE Marie-Françoise, Maire.

Présents : Mme LABORDE Marie-Françoise, Mme THUILLIER Fabienne, M. CASSIO Michel, M.  
SAPHORE Didier, M. BAREIT Sébastien, Mme BROUSTICK Marie-Laure, M. DAVID Daniel, M.  
DEYRES Bruno, M. LABEYRIE Jean-Paul, Mme MAGENDIE Sylvie, M. POUY Gilbert, Mme SAPHORE  
Isabelle, M. TRESSE Jacques.

Absents excusés : Mme DA ROCHA Céline, M. LAPEYRE Thibault

Mme BROUSTICK Marie-Laure est nommée secrétaire de séance.

**2022-023 : ACQUISITION D'UN TRACTEUR**

Madame le Maire expose à l'assemblée la nécessité de remplacer le tracteur actuellement en service au sein des services techniques. Actuellement, les services techniques sont équipés d'un tracteur CLASS de 2005 avec 6800 heures au compteur. L'entretien devient de plus en plus important.

Un devis a été établi par l'UGAP pour un tracteur ARION 420M :

- Devis du 14/10/2022 d'un montant de 80 845,03€ HT – 97 014,03 TTC.

Une proposition de reprise du tracteur actuel a été faite pour un montant de 12 000 €.

Un deuxième devis a été établi par LANDAGRI AGRIDIS pour un tracteur LUXSUM 100 :

Devis du 27/10/2022 d'un montant de 89 500 €HT – 107 400€ TTC

Une proposition de reprise du tracteur actuel a été faite pour un montant de 20 500 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents,

- APPROUVE le devis de LANDAGRI AGRIDIS
- DONNE mandat à Madame le Maire pour :
  - Signer toutes les pièces relatives à l'affaire
  - Solliciter le Conseil Départemental au titre du FEC et la Préfecture des Landes au titre de la DETR pour obtenir des subventions au taux le plus élevé,
  - Inscrire la totalité de la dépense au budget communal.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents - pour extrait certifié conforme

Mme La Maire,

LABORDE Marie-Françoise

